

# PREPARER MON RENDEZ-VOUS

## CENTRE DE GESTION

Pour instruire mon dossier de départ à la retraite, les gestionnaires du Centre de Gestion doivent s'appuyer sur des données fiables et vérifiées. Il m'appartient donc de contrôler ma carrière concernant les régimes autres que la CNRACL afin d'identifier les éventuelles anomalies et procéder à des corrections.

### Je crée mon espace infos-retraite

Cliquez [ici](#) pour accéder au site

Avec Infos-Retraite, je peux visualiser mes droits enregistrés depuis mes premiers emplois.



### Je consulte ma carrière

Cliquez [ici](#) pour accéder au service

Infos retraite signale les anomalies et les périodes pour lesquelles mes régimes n'ont aucune information.

### Je corrige ma carrière

Cliquez [ici](#) pour accéder au service

À partir de 55 ans, je peux signaler les anomalies de mon relevé de carrière : emploi manquant, incohérence, etc. Mes régimes en sont directement informés et je peux suivre leur traitement.



CLIQUEZ [ICI](#) POUR VOIR LA VIDEO